

L'adverbe

<http://www.bonjourdefrance.com/>

Morphologie : La juxtaposition à la fin du mot du suffixe « ment » permet de le reconnaître. Il existe aussi des locutions adverbiales : De bonne heure, à genoux...

L'adverbe en français est invariable. Cependant il intègre des mots d'origine et de fonctionnement différents.

Les adverbes portent sur des parties du discours qui n'ont pas spécialement de genre c'est pourquoi ils sont invariables.

Il existe des critères qui permettent de les ordonner selon différentes classes :

Invariabilité	Ce qui va nous permettre de dire par exemple : <i>Elle parle bas</i> Que « bas » est employé ici comme un adverbe et non comme un adjectif.
Dépendance	L'adverbe n'a pas d'autonomie syntaxique c'est pourquoi sa fonction est celle d'un complément. <ul style="list-style-type: none"> • Dépendance d'un verbe : <i>Il parle lentement</i> • Dépendance d'un adjectif : <i>Elle est très contente</i> • Dépendance d'une préposition : <i>Elle serra sa peluche tout contre son cœur</i> • Dépendance d'une proposition : <i>Malheureusement, il a raté son examen</i> • Dépendance d'un nom (plutôt dans la langue parlée) : <i>C'est une personne bien.</i>
L'intransitivité	C'est précisément ce critère qui fait la différence entre une préposition et un adverbe. Ce dernier ne peut pas introduire de complément. C'est ainsi qu'on va pouvoir distinguer entre : Adverbe Ex : <i>Je m'excuse mais j'étais <u>avant</u> !</i> Préposition Ex : <i>Je m'excuse mais j'étais <u>avant vous</u></i>